



RAPPORT COMMISSION ARBITRAGE

Membres : Christian POBELLE, Alexandre BAVEREL, Fred DUBOST, Anthony AUTHIER et tous les arbitres du club

Bonjour,

Une saison compliquée pour l'arbitrage cette saison 2018/2019. Pas au niveau du club, bien pire par Alexandre et Fred, mais surtout pas les tergiversations de la F.F.H.B. sur la nouvelle réforme d'arbitrage. En effet cette réforme prend effet cette année avec moult changements, moult modifications et autres décisions « farfelues » disant le contraire de ce qui avait été affirmé la fois précédente.

Pour être clair, le C.A.P. devait fournir cette saison pour être en conformité avec la C.M.C.D. :

- 5 arbitres seniors ayant sifflé au moins 11 rencontres.
- 7 jeunes arbitres ayant sifflé au moins 7 rencontres.
- 1 responsable d'école d'arbitrage validé par 3 journées de formation et de la rédaction d'un rapport d'au moins 10 pages sur la manière de gérer une école d'arbitrage.
- 1 accompagnateur de J.A. validé par 2 journées de formation et 5 suivis.

Ces quotas ont été atteints. Ce qui permet au C.A.P. de valider la C.M.C.D. Merci à Fred responsable de l'école d'arbitrage, à Eric accompagnateur de J.A. et à tous les arbitres présents à MALRAUX ou à l'extérieur de nos bases.

Félicitations surtout à Hugo et Baptiste pour leur formidable saison ou je n'ai eu pour eux que des éloges et des félicitations.

N'oubliez pas, vous les joueurs qui critiqués l'arbitrage, que pas d'arbitre, pas de rencontre.

N'oubliez pas, vous les parents aux bords du terrain qui critiquer l'arbitre, que celui-ci est le plus souvent joueur et fait l'effort de venir arbitrer et qu'il est là pour apprendre et travailler pas pour subir vos sarcasmes.

Pour la saison prochaine, une mauvaise nouvelle est tombée, puisque Alexandre quitte le club. Heureusement les bases ont été posées par Fred concernant l'arbitrage jeunes et il va continuer son formidable travail avec les coachs et les jeunes arbitres avec Anthony et moi-même en soutien. Nous allons relancer les soirées de formation jeunes arbitres à la veille de chaque période de vacances et essayer d'avoir dans chaque catégorie de jeux un binôme d'arbitre. Concernant les arbitres seniors, la réforme prévoit que les équipes qui évoluent en championnat national devront fournir à la fédé, 2 deux arbitres. Je demanderai à Alexis et Frank d'être ceux-ci et il est fort probable qu'ils soient licenciés à la fédé et non plus au C.A.P. . Pour les autres arbitres, la ligue a refusé de signer le protocole avec la fédé et les arbitres resteront licenciés au C.A.P.

Il me reste à vous remercier pour votre lecture attentive à remercier Fred et Anthony pour leur soutien et souhaiter la réussite sportive de notre club sur les terrains la saison prochaine.